



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040710

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/01/2025 15H55 C:000620 I:06589
V/REF : OSMIL806570559
V/Email reçu le Mercredi 22/01/2025 à 15H55

SDC 'Jardin des Canuts'
C/O FONCIA BOUVET BONNAMOUR
119 AVENUE DE SAXE
69003 LYON

V/REF.IMM. 10012
IMMEUBLE : JARDIN DES CANUTS
12 RUE DE CUIRE
69004 LYON

Vaulx en Velin, le 18 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N12BIS CUIRE - BAT B - LOGEMENT DE MME GHERBI AU 3EME -06 95449052
MOTIF : INTERVENIR POUR REFIXER SA BOUCHE VMC
Donneur d'ordre : Mme M. JEAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Ramonage de gaine(s) et/ou nettoyage de bouche(s) de ventilation.

LE 17/03 A 14H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME GHERBI AU 3EME ETAGE
NOUS CONSTATONS QU'IL S'AGIT DE LA BOUCHE VMC DE LA CUISINE QUI EST
COMPLETEMENT CASSEE
IMPOSSIBLE DE REFIXER LA BOUCHE VMC IL EST NECESSAIRE DE LA REMPLACER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 07/04/25 à 11H09 M. J. MARGOT
DT LGESTION Email envoyé le 18/03/25 à 08H56 M. J. MARGOT
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA BOUCHE VMC DE LA CUISINE QUI EST CASSEE
(ANCIEN MODELE) PAR UNE BOUCHE D'EXTRACTION DOUBLE DEBIT DN 125
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
AR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/02/25 A 18H02 M. J. MARGOT
MALGRE DE MULTIPLES APPELS ET MESSAGES VOCAUX, NOUE NE PARVENONS PAS A
JOINDRE MME GHERBI
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER AU DOSSIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040710

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,75	H.Ouvrier Qualifié Hygiene le 17/03	2	62,01		108,51
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule hygiène	2	39,45		39,45
TOTAL H.T.					177,08
T.V.A. a 10,00%					17,70
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>194,78</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.